

## PUGNY-CHATENOD ET LE SDES : UN ACCOMPAGNEMENT GAGNANT

---

*« Le changement climatique a des répercussions conséquentes sur notre territoire telle que la dégradation de la qualité de l'air, la sécheresse en été, la diminution de la quantité de neige en hiver. Ces éléments donnent aux collectivités une injonction à agir et une opportunité de prise d'engagements en faveur de l'environnement.*

*C'est dans ce contexte que la commune de Pugny-Chatenod a lancé en 2020 un diagnostic territorial à partir d'éléments contextuels existants. »*

Philippe GALY, Conseillé délégué à l'Environnement, Cadre de vie et Développement Durable pour la commune de Pugny-Chatenod.

### Un accompagnement depuis 3 ans, pour une transition énergétique optimale

Au cours des trois dernières années, la commune a bénéficié de l'accompagnement d'un conseiller en énergie du SDES, notamment sur la rénovation de l'éclairage public et le diagnostic du patrimoine bâti de la commune.

Sur l'éclairage public, les travaux réalisés entre 2022 et 2023 ont permis le passage à la technologie LED pour 160 points lumineux et la réalisation d'économies énergétiques et financières pour la commune.

Pour cette rénovation, la commune a bénéficié du soutien financier du Département de la Savoie, ainsi que celle du SDES à hauteur de 35 790€. Les participations financières ont permis à la commune de financer 80% du montant des travaux de rénovation du parc d'éclairage public.

Le SDES a également accompagné la commune pour le diagnostic énergétique de 7 bâtiments communaux, afin de dresser un plan de travaux et un budget correspondant.

*« Le premier diagnostic du SDES réalisé en 2022 montrait des écarts importants de consommation énergétiques, toutes énergies confondues, entre les bâtiments de la commune : l'école, la mairie, le bâtiment socio-culturel (Bibliothèque et ACEJ), la salle polyvalente, le bâtiment technique, l'église et Le Vestiaire »* explique Philippe GALY, interlocuteur du SDES sur la commune.

*« Un comparatif de la consommation énergétique des bâtiments communaux a également été réalisé sur les 5 dernières années. Le bâtiment socio-culturel, chauffé au fuel, consomme à lui seul, 48% de l'énergie de la commune. »*

Les actions de rénovations énergétiques étant maintenant connues, la commune de Pugny-Chatenod est désormais en mesure de programmer financièrement la suite du projet.

Pour l'heure la commune confirme qu'une assistance d'étude à maîtrise d'ouvrage est en cours pour le bâtiment socio-culturel. L'étude sera menée en fin d'année 2024 et rendra ses conclusions pour évaluer la faisabilité économique d'une rénovation énergétique. Un budget sera alors identifié pour valider et équilibrer les rénovations énergétiques à réaliser entre les deux bâtiments prioritaires : la mairie et le bâtiment socio-culturel.

### Le SDES accompagne la commune dans son projet de production d'énergie renouvelable

Le SDES et la commune de Pugny-Chatenod ont également collaboré pour un projet de production d'énergie photovoltaïque.

Philippe GALY, retrace pour nous le projet.

*« Le SDES et l'Asder ont accompagné la commune pour une identification des scénarios possibles pour une production d'électricité et un plan d'autoconsommation collective à répartir sur les bâtiments communaux.*

*Les calculs ont montré que la commune pouvait économiser 25% de son énergie électrique consommée par an, par le biais d'une installation de 78 panneaux solaires photovoltaïques sur le toit de son bâtiment technique.*

*L'amortissement de ce projet sera réalisé sur 5 ans. L'autoconsommation collective permettra de redistribuer l'énergie produite sur les bâtiments communaux, grâce aux outils disponibles d'Enedis, il sera possible de choisir mensuellement la redistribution de l'énergie produite. Par exemple en hiver sur l'école, la mairie et la salle polyvalente, en été sur la mairie et le bâtiment socio-culture. Mise en route de cette autoconsommation collective en 2025.*

*A plus long terme, l'école pourrait accueillir sur son toit une autre installation de panneaux photovoltaïques. »*

## **Des travaux d'enfouissement de réseaux secs sont également prévus pour la fin d'année 2024**

Le SDES accompagne également la commune de Pugny-Chatenod pour l'enfouissement des réseaux secs (électricité, éclairage public et télécom), dans le cadre de sa compétence de maître d'ouvrage. Un maître d'œuvre, mandaté par le SDES, a réalisé des études et un chiffrage précis en vue de la réalisation des travaux.

La commune a alors établi un calendrier pluriannuel de 5 ans, en identifiant plusieurs secteurs : sous les côtes, champ Parroud, route des cendres, Bartelins, téléphérique, route de la vieille église.

La route de sous les côtes est le premier secteur identifié sur lequel les travaux devraient débuter en fin d'année 2024.

## **L'anticipation des projets : la clé pour la réussite de notre accompagnement**

L'accompagnement proposé par le SDES, dans ses différentes missions, intervient dès les prémises d'un projet, de façon à définir précisément les actions les plus adaptées au projet.

Dans le cadre de la mission de conseil en énergie, les diagnostics du parc d'éclairage publics et les audits des bâtiments communaux ont permis d'alimenter l'outil Plan Energie de l'ASDER permettant d'ordonner les différentes phases des projets pour la commune.

Le défi était de rendre la commune performante énergétiquement à travers les rénovations de l'éclairage public et des bâtiments communaux, d'en faire une collectivité productrice d'énergie renouvelable avec le projet photovoltaïque et de permettre une réduction des factures d'énergie. Grâce à l'accompagnement pluridisciplinaire du SDES et à la qualité des échanges avec la commune, tant les agents que les élus, c'est un défi relevé !



**SDES – Syndicat Départemental d'Énergie de la Savoie**

81 rue de la Petite Eau

73290 La Motte-Servolex

**PÔLE TRANSITION ÉNERGETIQUE**

**[sdes@sdes73.com](mailto:sdes@sdes73.com)**

04 79 26 42 10